

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

3 June 2021

**Progress report on the implementation of a flexible workplace at United Nations
Headquarters**

*(ACABQ report: A/75/7/Add.44; related reports of the Secretary-General: A/75/342/Add.1
and A/75/342/Add.1/Corr.1)*

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report on the progress report on the implementation of a flexible workplace at United Nations Headquarters.

Taking into account the Secretary-General's analysis of the risks and benefits of completing the project as well as his proposal for its close-out, and in light of ongoing uncertainties related to work modalities in the post-pandemic environment and their impact on the workplace, the Committee recommends that the Secretary-General close out the flexible workplace project on 31 December 2021, without the completion of the remaining five floors, and submit a final project report in the first part of the resumed seventy-sixth session of the General Assembly.

The Committee further recommends that the Office of Internal Oversight Services undertake an independent evaluation of the project for the consideration of the General Assembly during the first part of its resumed seventy-sixth session. Given the complexities of this project and its possible implications for similar projects, the Committee is not convinced that an external evaluator would be best placed to conduct such an evaluation and recommends therefore against the proposed related requirements in the amount of \$370,800.

Additionally, the Committee recommends that the Secretary-General prepare a forward-looking overall assessment of the workplace at Headquarters, for the consideration of the General Assembly during its seventy-seventh session. This assessment should take into account, among others, the evolving needs of the Organization; lessons learned from the

flexible workplace project and during the COVID-19 pandemic; the impact of any new work modalities presently being discussed; a cost-benefit analysis of the Organization's real estate portfolio in New York; the realization of additional efficiency gains; health and occupational safety; as well as implications for similar projects.

Mr. Chairman,

Regarding the related matter of rental obligations, the Committee is of the view that the Secretary-General should provide updated and comprehensive information to the General Assembly prior to the renewal of its leases in New York, and give appropriate consideration during lease negotiations to the inclusion of contractual clauses related to force majeure and flexibility for space occupancy adjustments.

Lastly, the Committee looks forward to receiving comprehensive information on the ongoing review of the current work modalities and any proposals for new work modalities, including their potential financial implications.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Président
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)
Le 3 juin 2021

**État d'avancement de la gestion souple de l'espace de travail au Siège de l'Organisation
des Nations Unies**

*(Rapport du Comité consultatif : A/75/7/Add.44 ; rapports correspondants du Secrétaire
général : A/75/342/Add.1 et A/75/342/Add.1/Corr.1)*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du Comité consultatif sur l'état d'avancement de la gestion souple de l'espace de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

Compte tenu de l'analyse par le Secrétaire général des risques et des avantages liés à l'achèvement du projet, ainsi que de sa proposition de le clôturer, et à la lumière des incertitudes actuelles liées aux modalités de travail après la pandémie et de leurs répercussions sur l'espace de travail, le Comité recommande que le Secrétaire général clôture le projet de gestion souple de l'espace de travail le 31 décembre 2021, sans réaménager les cinq étages restants, et présente un rapport final sur le projet à la première partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale.

Le Comité recommande en outre que le Bureau des services de contrôle interne procède à une évaluation indépendante du projet, à soumettre à l'examen de l'Assemblée générale pendant la première partie de la reprise de sa soixante-seizième session. Compte tenu de la complexité de ce projet et de ses éventuelles conséquences pour des projets similaires, le Comité n'est pas convaincu qu'un évaluateur externe soit le mieux placé pour mener une telle évaluation et recommande donc de ne pas approuver les dépenses connexes d'un montant de 370 800 dollars.

En outre, le Comité recommande que le Secrétaire général prépare une évaluation globale prospective de l'espace de travail au Siège, qui sera soumise pour examen à l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session. Cette évaluation doit prendre en compte, entre autres, l'évolution des besoins de l'Organisation ; les enseignements tirés du projet de gestion souple de l'espace de travail et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ; les répercussions de toute refonte des modalités de travail actuellement à l'étude ; une analyse coûts-avantages du parc immobilier de l'Organisation à New York ; la possibilité de réaliser des gains d'efficacité supplémentaires ; la santé et la sécurité au travail ; les conséquences concernant des projets similaires.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la question connexe des engagements locatifs, le Comité est d'avis que le Secrétaire général devrait fournir des informations actualisées et détaillées à l'Assemblée générale avant le renouvellement de ses baux à New York, et accorder l'attention nécessaire, lors de la négociation des baux, à l'inclusion de clauses contractuelles relatives aux cas de force majeure et aux aménagements de l'occupation des locaux.

Enfin, le Comité attend avec intérêt de recevoir des informations complètes sur l'examen des modalités de travail actuelles et sur toute proposition de nouvelles modalités de travail, y compris leurs éventuelles incidences financières.

Monsieur le Président, je vous remercie.